



c'est le triste constat effectué au sein des effectifs de cette entreprise qui est passé de 2010 à 2018 de 800 à 300 employés selon son directeur général Forgwei Alfred Mbeng.

il estime à ce propos que sans cette mesure sociale, le CNC aurait depuis mis la clef sous le paillason. Il s'exprimait ce 20 février au salon Promote à Yaoundé. Ceci dans le cadre d'une rencontre avec les hommes de médias et les acteurs du secteur des transports réunis autour du ministre des Transports du Cameroun, Jean Ernest Massena Ngalle Bibehe.

Toutefois, il a apporté des assurances que tous les employés licenciés sont rentrés dans leurs droits et que toutes les indemnités de licenciement ont été dûment payées. Pour autant, de nombreux ex-employés du CNIC manifestent régulièrement devant les Services du Premier ministre pour le paiement de leurs droits.

Ceux-là, ont été licenciés avant 2010, et étaient alors temporaires. Donc n'avaient pas le même statut. P Forgwei Alfred Mbeng, révèle par ailleurs que Le CNIC a désormais épongé toute son ardoise.

En effet, le CNIC avait une dette auprès de l'administration fiscale de l'ordre de 3 milliards FCFA. À cela, s'ajoutaient des cotisations sociales impayées auprès de la CNPS de plus de 2 milliards FCFA. Cette dette a été convertie en actions. Ce qui fait désormais du ministère des

Finances, le premier actionnaire de cette entreprise.
